

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION DES CHEFS D'UMF

Le mercredi 01 avril 2015, 17 h 30 à 18h 30

Conférence téléphonique

Sont présent-e-s

Chefs d'UMF

Dre Denise Fréchette (Faubourgs)
Dre Angèle Lamarre (St-Hubert)
Dre Marie-Claude Lefebvre (Mais.-Rosemont)
Dre Isabelle Massé (La Sarre)
Dr Michel Massé (Mont Laurier)
Dr Alain Papineau (Maria)
Dre Isabel Rodrigues (Marigot)
Dre Teresa Petraglia (B-Cartierville)
Dre Yolaine Sauvageau (Amos)
Dre Julie Boudreau (Shawinigan)
Dr Janel Labbé (Trois-Rivières)
Dre Josiane D'Amico (Sacré-Cœur)
Dre Anne Bruneau (Notre-Dame)
Dr Hugues De Lachevrotière (Chef et DLP Le Gardeur)

Dr Jean Pelletier, Dir. du département
Dre Lise Cusson, Dir. Adj.
Mme Élisabeth Larouche, Chargée de projet

Direction du programme

Isabelle Tardif, Dir. du progr.

Excusé-e-s

Dre Isabelle Gosselin Adj. dir. du progr.
Gilbert Sanche, Adj. dir. du programme

Absent-e-s

Dr Daniel Murphy (Verdun)
Dr Claude Goyette (St-Jérôme)
Dre Mihaela Ionita (Cité de la Santé)
Dre Nadia Hogue (St Eustache)

Lecture de l'ordre du jour et MOT DE BIENVENUE

Docteur Pelletier souhaite la bienvenue à tous les participants. Il fait la lecture de l'ordre du jour. Une erreur s'est glissée dans le numéro d'accès à la conférence téléphonique. Il s'excuse pour les inconvénients créés par cette situation.

1. PL-20 Partage sur l'état d'esprit et le moral des troupes - tour de table

La discussion sur le PL20 est lancée, on effectue un tour de table. La plupart pourraient faire face à des démissions dont certaines ont déjà été annoncées. Les chefs d'UMF ressentent une grande incertitude dans les équipes. Cependant, tant que la loi n'est pas adoptée, on ne peut pas évaluer l'ampleur des conséquences. En effet, il est mentionné que des médecins feront connaître leurs intentions si la loi est adoptée et les règlements connus.

Il y a un consensus sur la situation de grande fragilité pressentie dans les UMF pour les prochains mois. On croit même que certaines UMF sont en péril.

En qui regarde la situation actuelle, les milieux sont à pleine capacité d'accueil, et l'on estime, que si le projet de loi passe tel quel, les UMF vivront de grandes difficultés à recevoir les nouveaux résidents dès juillet 2015.

2. Suivi au PL-20

2.1 Évolution du dossier à ce jour

Dr Pelletier informe les participants que des échanges sont en cours entre la FMOQ et le ministre. Tous sont en attente des résultats de ces négociations.

Les auditions à la Commission parlementaire sont terminées. Le projet de loi suit son cours. Le rapport de la commission devrait être connu en mai et la loi pourrait être adoptée d'ici la fin juin.

2.2 Lettre des Chefs d'UMF de l'UdeM

Ce point n'a pas été discuté.

- Envoyer une lettre commune de tous les Chefs d'UMF des quatre facultés au ministre Barrette, au Premier-ministre et aux médias;

2.3 Sortie publique à planifier et activité de mobilisation

Les Chefs d'UMF sont prêts à participer à une éventuelle prise de parole ou activité de mobilisation. Dr Pelletier propose de faire une conférence de presse en présentant la situation d'une ou deux UMF, par faculté, afin de sensibiliser la population aux conséquences dans leur environnement et donner un visage humain à ces coupures.

Les actions seront entreprises lorsque le résultat des négociations entre la FMOQ et le ministre seront connues. Dr Pelletier s'engage à écrire rapidement à Dr Louis Godin, président de la FMOQ, afin de connaître l'échéancier de ces négociations.

3. CADRE DE GESTION GMF-U

3.1 Échange sur le Cadre de gestion GMF-U questions - clarifications

Le Cadre de gestion des GMF-U suscite de nombreuses inquiétudes et questions :

Le dernier Cadre de gestion GMF-U, envoyée avec la mention «approuvé par le Ministre», est le même qui circule depuis un certain temps. Il est appliqué avec toutes les dispositions qu'il comporte. Par ailleurs, le Cadre GMF n'est pas encore connu.

Les UMF sont inquiètes face à une diminution d'effectifs. Il n'y a pas que les UMF de régions qui seront affectées mais aussi certaines UMF de Montréal.

3.2 Suivi de la réunion du 11 mars Comité intégration GMF-U avec le sous-ministre Dr Antoine Groulx

Docteur Pelletier revient sur la réunion du Comité intégration GMF-U avec le Ministère. Il mentionne que ce comité n'est pas consultatif. Les Directeurs de département se sont fait expliquer le Cadre de gestion sans avoir leur mot à dire sur les orientations.

Il y a un questionnement sur la pertinence de ce comité et si le mandat n'est pas modifié les Directeurs n'y participeront plus. Par ailleurs, ils ont reçu une proposition leur demandant de collaborer à la rédaction du mandat du Comité intégration. Ce dossier est à suivre.

3.3 Stratégie des 4 facultés de médecine pour le financement pédagogique.

Une lettre des 4 Recteurs et des 4 doyens a été envoyée le 31 mars aux ministres de la santé et de l'éducation supérieure demandant un comité conjoint pour régler les enjeux de financement, notamment dans les UMF.

3.3 Redistribution de l'enveloppe budgétaire.

Docteur Pelletier mentionne que le vice-doyen exécutif a revu la répartition de l'enveloppe budgétaire de soutien à l'enseignement que l'Université distribue aux milieux cliniques. Cette nouvelle distribution palliera très partiellement au manque à gagner imposé par le nouveau cadre de gestion GMF-U. De façon urgente, ceci permet de financer une partie du secrétariat pédagogique de la nouvelle UMF de St-Jérôme où le MSSS a appliqué le cadre de gestion malgré qu'il ne soit pas encore officiellement adopté. Les impacts de cette nouvelle répartition ne sont pas encore connus pour les autres milieux..

4. PROCHAINE RÉUNION DES CHEFS DE L'UMF

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 6 mai à 13 h. Le sujet proposé, par Dr Pelletier, pour la formalisation du réseau des UMF de l'Université de Montréal n'est pas retenu. L'ordre du jour sera plus tôt déterminé par l'actualité politique.

6. VARIA

Colloque des enseignants :

Dre Lise Cusson tient à souligner que le programme du 2^{ème} Colloque québécois des enseignants du 12 juin prochain ne fait aucune place à la discussion des impacts du contexte politique actuel sur l'avenir de la médecine de famille universitaire. Dr Pelletier s'engage à en saisir le comité organisateur le 17 avril prochain.

Comité de réflexion sur l'avenir de la médecine de famille :

Docteure D'Amico fait un résumé de la réunion qui s'est tenue le 27 mars dernier et qui a permis de contribuer au document que les 4 départements de MFMU du Québec présenteront au Groupe de travail du CMQ sur la révision de l'énoncé de position de cet organisme sur la médecine de famille. Elle mentionne que la réflexion se poursuivra au-delà de cet objectif à court terme dans la prochaine année.

Jean Pelletier, M.D.
Directeur du département de médecine
de famille et de médecine d'urgence

Le 01avril 2015

JP/el